



# Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2018 | N° 845

## Cesson-Sévigné dépasse les 18 000 habitants !



### Les nouvelles technologies au service des habitants

➔ Dossier P. 10

# INFOS PRATIQUES

## URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50  
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :  
02 23 22 00 00 ; [www.eaudubassinrennais.fr](http://www.eaudubassinrennais.fr) ;  
renseignements tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**  
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

## DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

**VISUAL**  
OPTICIEN LUNETIER

**SOLDES**

**-35%** sur 3 marques

Mercedes-Benz, Porsche, TAG HEUER

[www.optique-visual.fr](http://www.optique-visual.fr)

02 99 83 94 96  
8 Place de l'Eglise  
35 510 Cesson Sévigné

\*voir conditions en magasin

## VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur [www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr) (rubrique ACCÈS RAPIDE/signaler un incident voirie).

Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

## CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 20 février** à 19h à l'Espace Citoyen.

## MAIRIE

**1, Esplanade de l'Hôtel de Ville**

**Les horaires de l'Espace Citoyen : accueil général**

▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h (sauf le 2<sup>e</sup> samedi des vacances, **le samedi 2 mars**)

Tél. : 02 99 83 52 00 ;

[espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

## Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen (**sauf le samedi 2 mars**)

## ▶ Permanences des élus

Jusqu'au 2 février : Françoise GOBAILLE

Du 3 au 9 février : François-Éric GODEFROY

Du 10 au 16 février : Béatrice LEGAULT

Du 17 février au 2 mars : Patrick PLEIGNET

## DISTRIBUTION DU CIM

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ou [jl.m.services@free.fr](mailto:jl.m.services@free.fr) (copie du mail au service : [communication@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:communication@ville-cesson-sevigne.fr))



© F. PHILIPPON

## De l'évolution des technologies à leurs applications aujourd'hui

Les nouvelles technologies au service des habitants

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sports	24
Vie associative	26



**Directeur de la publication :** Albert Plouhinec.

**Élus référents :** Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

**Rédaction :** Nathalie Coldefy et Florence Thierry.  
communication@ville-cesson-sevigne.fr  
Tél. : 02 99 83 52 00.

**Création maquette :** Studio Bigot

**Impression :** Le Colibri Imprimeur

**Distribution :** JLM Services  
Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :**

• **Parution bi-mensuelle.**

• **Tirage :** 9 585 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

Cesson-Sévigné dépasse les 18 000 habitants, la courbe de croissance de la population est en progression avant même que soient livrés les premiers immeubles du projet du Haut Grippé et ceux qui vont suivre à ViaSilva. Dans les lotissements les plus anciens de la ville, des familles arrivent participant au renouvellement naturel des générations dans ces quartiers. L'attractivité de la commune et son dynamisme se confirment d'année en année.

Les passionnés de l'histoire des technologies, tout comme les amateurs, ne manqueront pas un rendez-vous incontournable pour en savoir plus sur ce que le numérique a apporté au monde de la télévision et rencontrer les acteurs français et étrangers engagés dans cette aventure, et au-delà interroger ceux qui préparent l'avenir : l'association A3C7 en partenariat avec la Ville de Cesson-Sévigné, vous invite à un cycle de conférences mardi 6 février complété par une exposition ouverte à tous du mercredi 7 au samedi 10 février (voir détails en page 4 Événement.)

Le dossier de ce mois est également consacré aux nouvelles technologies. À travers quelques-unes des réalisations en cours dans la commune, vous verrez comment les services municipaux sous la houlette de mon adjoint Christophe Lotz, évoluent avec leur temps pour vous apporter de meilleurs services. Vous verrez que les nouvelles méthodes de travail liées à la dématérialisation des procédures avancent. Vous saurez comment la Ville met tout en œuvre pour se prémunir contre les cyber-attaques. Vous aurez un nouveau point de situation sur l'avancée

du déploiement de la fibre dans la commune. Après une très belle progression de 14 % à 75 % en 2 ans, une des incidences de la loi MAPTAM (transfert de compétences) fait que désormais, c'est à Rennes Métropole que seront décidés les futurs lots dans la continuité d'un partenariat ouvert et transparent avec les élus de Cesson-Sévigné.

J'en profite pour remercier le service informatique de la Mairie pour le travail considérable qu'il réalise et les économies qu'il a permis de générer en effectuant en interne de nouvelles adaptations d'outils numériques. Ou encore la réalisation d'une nouvelle architecture et son déploiement au Pont des Arts, permettant ainsi à des personnes sans accès aux nouveaux moyens de communication de pouvoir en profiter elles aussi à la médiathèque.

Le musée des transmissions Espace Férié, 6 avenue de la Boulais est désormais ouvert gratuitement pour tout public. Vous y verrez la nouvelle exposition « 5 régiments à l'honneur ». Le musée propose aussi de découvrir l'histoire et l'évolution des moyens de communication du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours (détails horaires d'ouverture page 23).

Un cycle passionnant, organisé par les écoles d'arts et la médiathèque autour de la Russie, trésor culturel, a commencé en janvier et se poursuit jusqu'au printemps au Pont des Arts. Une invitation au voyage pour le plus grand plaisir de tous.

Votre Maire  
**Albert PLOUHINEC**

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :  
communication@ville-cesson-sevigne.fr  
Cesson-Sévigné Informations-Magazine  
du 1<sup>er</sup> mars 2018 :  
dernier délai : **mercredi 7 février**, avant 12h,

Agenda du 15 mars 2018 :  
**mercredi 21 février**, avant 12h.



## La télévision à l'ère du numérique des nouvelles images aux nouveaux réseaux



Conférence et exposition du **6 au 10 février**, campus de CentraleSupélec. Vous souhaitez en savoir plus sur ce que le numérique a apporté au monde de la télévision, découvrir ce que signifient les sigles « MPEG4 », « DVBT » ou « 4K » qui fleurissent sur vos téléviseurs, savoir comment notre territoire a contribué à un succès mondial ? Vous voulez rencontrer les acteurs français et étrangers partenaires de cette aventure et interroger ceux qui préparent l'avenir ; bref, vous aimeriez comprendre « comment ça marche » et ce qui se cache derrière tout cela.

L'association A3C7, en partenariat avec la Ville de Cesson-Sévigné, vous invite à un cycle de conférences le **mercredi 6 février** complété par une exposition ouverte à tous du **mercredi 7 au samedi 10 février**.

Vous rencontrerez les partenaires européens de l'époque et vous serez guidés, d'hier à demain, par ceux-là mêmes qui ont fait l'histoire.

Ouvert à tous – détails sur [www.a3c7.fr](http://www.a3c7.fr) rubrique « agenda 2018 ».

**Conférence** - campus de Centrale Supélec  
Mardi 6 février à 14h  
suivie de l'inauguration de l'exposition  
Gratuit

Ouvert à tous dans la limite des places disponibles  
Pour faciliter l'organisation merci de vous inscrire :  
[www.weezevent.com/la-television-a-l-ere-du-numerique](http://www.weezevent.com/la-television-a-l-ere-du-numerique)

**Exposition** - campus de Centrale Supélec  
Gratuit - ouvert à tous  
**mercredi 7 février**, de 12h à 16h ;  
**jeudi 8 février** de 12h à 20h (nocturne) ;  
**vendredi 9 et samedi 10 février**, de 14h à 18h

Inscription obligatoire pour les groupes :  
[dtb2018-pil@a3c7.fr](mailto:dtb2018-pil@a3c7.fr)



## DISCOTHÈQUE ÉPHÉMÈRE

Le conseil municipal jeunes (CMJ) organise une discothèque éphémère le **samedi 10 février**, à la cafétéria du Carré Sévigné, de 17h à 20h30. Elle s'adresse aux enfants de 8 à 13 ans. L'entrée est fixée à 2 € minimum. Les bénéfices seront reversés à l'association cessonaise ASTH Maroc (association service transport handicapé). Sur inscription à [cmj@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:cmj@ville-cesson-sevigne.fr) ou 02 99 83 02 06.

## REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas offert par la Ville aux aînés aura lieu le **samedi 10 mars** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2018). Pour les conjoints et les moins de 70 ans, une participation de 15 € au repas est demandée.

Vingt cinq jeunes assureront le service, l'association Cesson Retraite Active et la chorale de l'Amicale des retraités se chargeront de l'animation. Le bulletin, disponible dans le Cim du 1<sup>er</sup> janvier, est à déposer ou à envoyer à l'accueil du service d'Action sociale de la mairie **avant le vendredi 16 février, dernier délai** (avec le règlement pour le conjoint de moins de 70 ans).

Renseignements au 02 99 83 52 00 ; [affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr)

**À noter** : la Ville cherche des jeunes majeurs pour assurer le repas. Lettre de motivation et candidature à en-

voyer à Monsieur le Maire, 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville - CS 91707 - 35 517 Cesson-Sévigné cedex jusqu'au 16 février.

## SÉJOUR SÉNIORS

Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, les communes de Brécé et Cesson-Sévigné ont décidé de renouveler le projet de séjour commun pour les séniors qui permet aux personnes à revenus modestes de partir en vacances.

Cette année le séjour est proposé **du 17 au 24 juin 2018** à Mimizan Plage dans les Landes.

Tarifs : personnes imposables : 393 € (8 jours pension complète) ; personnes non imposables : 208 €. Plus une participation au transport.

Contact : service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00.

## AIDE AUX SÉJOURS

Votre enfant part en voyage avec l'école, le collège, le lycée, l'Accueil de Loisirs 4-11 ans, l'Escalade ? Afin de permettre à chaque enfant de partir en séjour, la Ville accorde des aides adaptées à la situation de chacun. Pour savoir si vous êtes éligible à ce dispositif, contactez l'Espace Citoyen.

## TRAVAUX EN SOUTERRAIN DE LIGNES ÉLECTRIQUES

Enédis, maître d'ouvrage du chantier, doit réaliser une création de lignes électriques souterraines (7 câbles), à partir du nouveau poste de transformation électrique proche de la Porte de Tizé jusqu'à ViaSilva et le futur terminus de la ligne du métro. La durée des travaux qui vont débiter au début du mois de février est estimée à plus de 5 mois. Des déviations seront mises en place.

Plus d'informations sur le site Internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## ÉTAT CIVIL

du 6/12/2017 au 5/01/2018

### Naissances

- Anna MICHEL
- Milo KERBELLEC LOUIS
- Jeanne RENCK
- Adam STAMMLER
- Emma VÉRAX
- Maxime LESEUR

### Mariage

- Erwan BIZEUL, chef de bureau en ressources humaines et Mélanie DUFEU, gestionnaire en ressources humaines

### Décès

- Jacques FORILLIERE, 67 ans
- Mélanie DABO épouse MONNIER, 92 ans
- Marie-Josèphe MENAY épouse BONENFANT, 82 ans
- Brigitte BERRÉE, 65 ans
- Chantal SOURDAINE épouse PORCHER, 70 ans
- Marie PERRINEL veuve PORTAIS, 97 ans
- Kevin LE HIR, 23 ans
- Marcel MÉHEUT, 70 ans
- Marie LE BARS épouse BAUCHAT, 78 ans
- Camille BELLAY, 82 ans
- Laurence CHATELIN épouse CHEMIN, 54 ans
- Marie CHEMINANT veuve PINOT, 95 ans
- Anne MADIOT épouse LECHAPELAIN, 56 ans
- Charlie TONNARD, 26 ans
- Théophile BIZOUARN, 88 ans
- Thérèse GRANGERAY veuve BOURCIER, 81 ans
- Glenn SIMONNEAU, 18 ans
- Jean-François MORISE, 67 ans
- Monique HOUSSAIS épouse LECUÉ, 87 ans
- Gérard LOUVEL, 69 ans

## Café séniors

"Le bien être." Jeudi 1<sup>er</sup> février, de 14h30 à 16h30, salle d'animation de la Fresnerie, près du foyer-logement Automne. Inscription auprès du service d'Action sociale au 02 99 83 52 00.

## Café des parents

"Concilier vie professionnelle et vie de famille, parlons-en". Jeudi 15 février à 12h15 à la Médiathèque.

## Architecte conseil

Permanence jeudis 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> mars de 9h à 12h15 à la mairie annexe. Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou [urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr)

## Armée de Terre

Permanence mercredi 21 février, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Recrutement pour les personnes de 17 à 29 ans. Contact : 02 57 21 80 20.

## CPAM

Les permanences de la CPAM uniquement sur rendez-vous ont lieu dans les locaux du PAE, 4-6 place waltrop, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (0,06 € / minute + prix d'un appel local sur poste fixe) ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## Clic alli'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

*Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :*

## CIDFF

Jeudis 8 et 22 février de 14h à 16h30.

## Couples et familles

Lundis 12 février, 12 mars, 9 avril de 15h à 18h.

## URBANISME

### Permis de construire accordés du 1/12/2017 au 1/01/2018

- ▶ 2, route de Domloup : construction d'un garage ;
- ▶ 1, allée des Pommiers : modificatif : suppression de la pergola et mise à jour des aménagements paysagers ;
- ▶ 10, rue de Beausoleil : construction d'une maison et d'un garage annexe ;
- ▶ 35, avenue de Caradeuc : construction d'une maison et d'un carport

annexe ;

- ▶ rue du Bourgeon : construction d'une maison et d'un garage annexe ;
- ▶ 5 B rue de l'Erbonnière : modificatif : suppression modification de la toiture, création d'une annexe technique pour abriter le groupe électrogène, création d'une échelle à crino-line, suppression d'ouvertures ;
- ▶ 45, rue de la Croix Connue : extension sur deux côtés de la maison existante.

## RECENSEMENT

Rappel - Vous avez **jusqu'au 24 février** pour remettre vos questionnaires. Cette année, une partie des habitants de Cesson-Sévigné est recensée. Si vous êtes concerné, un courrier d'information vous a été remis par l'agent recenseur au plus tard le 13 janvier et il vous a remis les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier et une notice d'information pour vous guider. Pour répondre par Internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur "Accéder au questionnaire en ligne".

## RENCONTRE ENTREPRISES / VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ AUTOUR DE L'ACHAT PUBLIC

Les marchés publics, souvent redoutés par les TPE / PME, peuvent représenter une réelle opportunité et surtout un levier important de développement de l'entreprise. Pour beaucoup, ce parcours semble compliqué, difficile, voire inaccessible.

La Ville de Cesson-Sévigné a décidé d'accompagner les entreprises en organisant une réunion publique afin de faire se rencontrer deux mondes qui se côtoient, travaillent ensemble et pourtant connaissent mal leurs at-

tentes et métiers respectifs.

Le programme détaillé est le suivant :

1- Présentation de la commande publique à Cesson-Sévigné (enjeux, volumes d'achats, nombre et type de marchés,...)

2- Présentation des intentions de marchés et leurs échéances pour l'année 2018

3- Atelier "Et si j'osais les marchés publics, les clés de la réussite" animé par Julie Massieu de l'Agence Déclic (durée 1h30 environ)

Retenez d'ores et déjà la date : le **lundi 16 avril** de 9h à 11h à l'Espace Citoyen. Inscriptions : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) ou [marches-publics@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:marches-publics@ville-cesson-sevigne.fr)

## FORUM SÉJOURS LINGUISTIQUES



Le service Éducation Jeunesse propose un forum "Séjours linguistiques" **samedi 10 février** de 10h à 16h, à l'Espace de Grippe, route de la Valette.

Il est organisé par l'association "Vivre l'anglais".

Contact : Emmanuelle Petit, professeur d'anglais au 06 19 48 77 86 [objectifanglais35@gmail.com](mailto:objectifanglais35@gmail.com)

## 📍 MAISON MÉDICALE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE POSTE COURS DE LA VILAINE : POINT DE SITUATION



*L'ancien bureau de poste, en cours de démolition, mardi 16 janvier.*

Enjeu majeur, la municipalité œuvre depuis avril 2014 en partenariat avec les professionnels de santé afin de pérenniser et de renforcer l'offre médicale et paramédicale. La majorité municipale a lancé une étude afin de déterminer les besoins en la matière. Menée par Office Santé, cabinet spécialisé dans le montage de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), cette étude a permis de cibler les besoins quantitatifs (surface de locaux professionnels) et qualitatifs (types de professionnels de santé) nécessaires à la population.

En mars 2015, **à l'issue de contacts auprès de plus d'une centaine de professionnels, l'étude a conclu à un besoin de près de 2 000 m<sup>2</sup> de surface de locaux.**

Afin de répondre à cette demande, la Ville a identifié deux terrains communaux pouvant accueillir deux MSP. L'une sur le site de l'ancienne gendarmerie (attribué par mise en concurrence au groupement Launay/Seigneuriales) et **l'autre sur le site de l'ancienne poste** (attribué par mise en concurrence au groupe Lamotte).

Ce projet comprend la réalisation d'un bâtiment : rez-de-chaussée + 2 étages + attique, composé de 10 logements (doté de 15 places de stationnement) et de plus de 800 m<sup>2</sup> de surface de locaux à destination des professionnels de santé (**PC attribué le 14 mars 2017 et purgé de tout recours**).

C'est ce second site qui fait aujourd'hui l'objet **d'une regrettable procédure contentieuse**, retardant de plusieurs mois la réalisation de cette 2<sup>e</sup> maison médicale. **Alors qu'il s'agit d'un projet d'INTÉRÊT GÉNÉRAL pour le bien de toute la population cessonnaise.**

Ces deux maisons médicales ont vocation à être complémentaires, pour permettre l'installation de professionnels aux spécificités diverses. Afin d'attribuer ce site de l'ancienne poste, la Ville a, conformément aux lois et règlements en vigueur, demandé à Rennes Métropole la désaffectation (décision du bureau métropolitain du 4 février 2016) et a procédé au déclassement du terrain

(délibération municipale du 24 février 2016 afin de le transférer du domaine public communal - inaliénable - au domaine privé communal). Ce sont ces deux délibérations qui font l'objet d'un recours de plusieurs riverains à l'heure actuelle. Consciente du flux de véhicules supplémentaires occasionné par les professionnels de santé, la Ville a réalisé une reconfiguration du parking de la Place Sévigné (**nullement supprimé** contrairement à ce que certains affirment) afin d'en augmenter la capacité. Auparavant d'une capacité de 42 places, la place Sévigné et la rue des Roses proposeront 16 places supplémentaires à l'achèvement des travaux, soit **un total de 58 stationnements** aux abords directs de la MSP.

À ce jour, seule cette procédure relative à deux délibérations nécessaires au projet bloque la réalisation d'un projet essentiel pour les habitants de Cesson-Sévigné. Les médecins en attente d'une éventuelle installation sont pénalisés par les délais de cette nouvelle procédure. À trop les faire attendre, on risque de les perdre.

Quel que soit le jugement du tribunal administratif, nous ferons tout ce que nous pourrons pour que cette maison de santé soit réalisée afin de répondre à un besoin essentiel des habitants de la commune.

Un premier projet avait été envisagé sous la mandature Bihan, auprès des Vieux Ponts.

Sa localisation non satisfaisante l'avait fait rejeter par la population. Il était totalement différent de ceux proposés aujourd'hui.

## ➔ LES QUOTIENTS FAMILIAUX

Les quotients familiaux ont été mis à jour en janvier dernier. Si vous avez autorisé le service Accueil Général-Espace Citoyen à consulter le site CAFPRO, votre quotient a été automatiquement mis à jour, sous réserve que vos revenus soient indiqués.

Dans le cas contraire, il vous appartient de transmettre les documents nécessaires à cette mise à jour **jusqu'au 28 février**. Il n'y aura pas d'effet rétroactif.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'Espace Citoyen au 02 99 83 52 00, [espace-citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace-citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

- Vous êtes allocataire CAF et vous avez autorisé la Ville de Cesson-Sévigné à obtenir les données nécessaires au calcul de la facturation. Votre quotient familial sera automatiquement mis à jour en janvier de chaque année par le service Accueil Général.

Merci de vous assurer que votre dossier est intégralement à jour au niveau de la CAF (revenus, situation, nombre d'enfants à charge, ...) Dans le cas contraire, merci de nous trans-

mettre votre avis d'imposition revenus N-2.

- Vous êtes allocataire CAF et vous n'avez pas autorisé la Ville de Cesson-Sévigné à obtenir les données nécessaires au calcul de la facturation. Documents à fournir à votre arrivée et tous les ans en janvier : attestation de paiement de la CAF (année en cours) datant de moins de 3 mois, avec indication du quotient familial.

- Vous êtes allocataire MSA ou autre régime. Documents à fournir à votre arrivée et tous les ans en janvier : attestation de paiement (année en cours) datant de moins de 3 mois, avec indication du quotient familial et des prestations familiales reçues, à défaut avis d'imposition revenus N-2 et justificatif de l'organisme versant les prestations pour la famille et le logement (document(s) avec détail des prestations reçues).

- Vous n'avez pas souhaité communiquer vos revenus ou vous êtes Non-Cessonnois. Aucun justificatif de ressources n'est à fournir. Attention ! Dès lors que vous avez transmis cette information au service Accueil Général, votre dossier de tarification est automatiquement renouvelé au tarif maximum sans aucune démarche de votre part.

Votre participation financière étant calculée en fonction de vos revenus et de votre composition familiale, le tarif maximum sera appliqué d'office pour chaque service utilisé, s'il n'est pas possible de calculer votre quotient familial (absence de n° d'allocataire CAF et d'autorisation CAFPRO ou dossier non mis à jour auprès de la CAF, absence d'attestation de quotient MSA ou SNCF, absence de fiche d'imposition N-2).

Ce tarif maximum sera appliqué tant que les justificatifs ne seront pas intégralement transmis au service Accueil Général. Il n'y a pas d'effet rétroactif.

Le quotient familial est calculé pour l'année civile. Ce dernier est révisable en cas de changement de situation familiale, sur présentation d'un justificatif (acte de naissance...). Il n'y a pas d'effet rétroactif.

Aucun quotient familial ne peut être calculé pour les personnes n'habituant pas la ville de Cesson-Sévigné. Dans ce cas, le tarif non-Cessonnois de la prestation est appliqué.

## ➔ PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

- **Samedi 10 février** : bassin sportif fermé (Pass Port de l'eau avec le club OCC natation)

- Stages aquagym du **lundi 26 février au vendredi 2 mars** et du **lundi 5 mars au vendredi 9 mars**, de 19h à 20h. Tarifs : Cessonnois, 40 € la semaine ou 8 € la séance ; non-Cessonnois : 58 € la semaine ou 11,60 € la séance.

- Stages multisports, 1 groupe de 7,8 et 9 ans et 1 groupe de 10,11 et 12 ans : du **lundi 26 février au vendredi 2 mars** et du **lundi 5 mars au vendredi 9 mars**. Tarifs : Cessonnois : 40 € la semaine ; non-Cessonnois : 59 € la semaine.

Contact : 02 99 83 52 10.

## ➔ PORTES OUVERTES

Les Portes-Ouvertes du lycée Sévigné auront lieu le **samedi 17 mars** de 9h à 12h.

## ➔ FORUMS

Retenez les dates : "Les rencontres de l'apprentissage" **mercredi 11 avril** et "Forum Emploi Cesson" **jeudi 19 avril**, salle des tennis municipaux.



● **Multiservices**

● **Petit bricolage**

● **Jardinage**



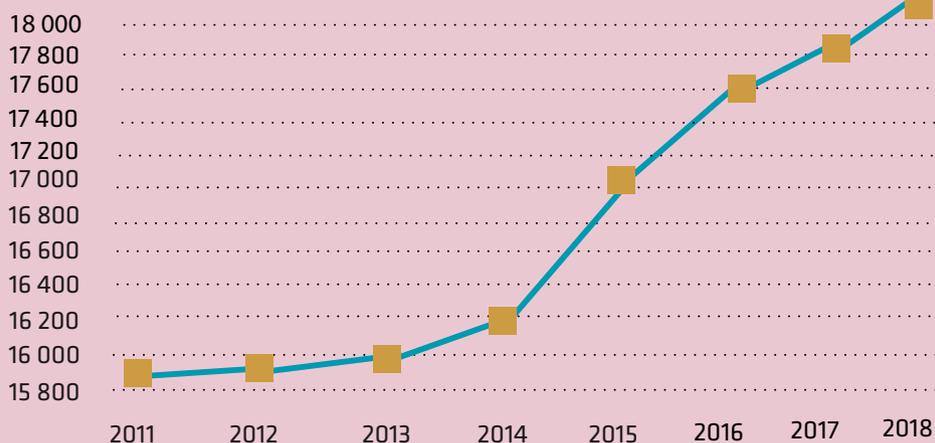
**Malo Fressier**

17, cours de la Vilaine  
35510 Cesson-Sévigné

**06 08 68 41 98**

[malopetitstravaux@gmail.com](mailto:malopetitstravaux@gmail.com)

## ➔ CESSON-SÉVIGNÉ DÉPASSE LES 18 000 HABITANTS



Évolution de la population totale 2011-2018



### ➔ 18 095

C'est le chiffre officiel de la population totale cessonaise au 1<sup>er</sup> janvier 2018 communiqué par l'INSEE. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, Cesson-Sévigné dépasse la barre des 18 000 habitants.

La population totale de la commune est la somme de :

- ▶ la population municipale (les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune) : 17 414 habitants ;
- ▶ et de la population comptée à part : les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui résident à Cesson-Sévigné (ex. étudiants) : 681 habitants.

### ➔ LES BÉBÉS NÉS EN 2017

Le service État-civil a enregistré 135 bébés nés en 2017, dont 57 filles et 78 garçons. Pour les garçons, c'est Eliott et Léo qui ont rencontré le plus de succès. (Pour les filles, aucun prénom ne se détache en particulier). Un chiffre stable par rapport à l'année dernière : en effet, on comptabilisait 137 bébés en 2016 (67 filles et 70 garçons).

### ➔ L'ESCALE

Vacances d'hiver : L'Escale sera ouverte du **26 février au 9 mars** 2018. Attention, à la suite à des demandes d'amélioration du service exprimées par les familles, le mode d'inscription aux activités change.

Cette nouvelle organisation vise à réduire le temps d'attente des pa-

rents et apporter de l'équité dans le traitement des demandes. A noter que cette modernisation devrait se poursuivre par une inscription aux activités du service Jeunesse via le portail famille.

**Pour les vacances d'hiver, 3 étapes :**  
**1- Pré-inscription aux activités par mail**

Envoi, par mail, du formulaire "pré-inscription aux activités" entre le **dimanche 11 février à 14h et le lundi 12 février** à 14h à l'adresse suivante [formulaire.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:formulaire.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr)

Les formulaires envoyés hors créneau et/ou incomplets ne seront pas traités.

Le formulaire vierge "pré-inscription aux activités" est téléchargeable sur le site de la ville [www.cesson-sevigne.fr](http://www.cesson-sevigne.fr) (rubrique jeunesse) et également disponible à l'Escale, Maison des jeunes.

#### 2- Retour et validation

Le mardi 13 février, vous recevrez un mail du Service Jeunesse validant ou non (selon les disponibilités) l'inscription de votre enfant aux activités souhaitées et précisant le montant à régler.

#### 3- Règlement des activités

Vous aurez jusqu'au samedi 17 février 18h pour effectuer le règlement des activités auprès des animateurs de l'Escale.

Les dates et heures de sessions de paiement vous seront indiquées par mail

Les règlements non effectués avant le 17 février donneront lieu à l'annulation des inscriptions aux activités.

#### Note :

Les pré-inscriptions par mail sont closes le lundi 12 février à 14h.

Passé cette date, les familles peuvent se rendre directement à l'Escale aux jours et heures indiquées ci-dessous puis ensuite, les inscriptions se feront lors des jours et heures d'ouverture de la structure.

- Mercredi 14 février (14h-18h),
- Jeudi 15 février (16h-18h30)
- Vendredi 16 février (16h-18h30),
- Samedi 17 février (10h-12h et 14h-18h).

# Les nouvelles technologies au service des habitants

La transformation numérique est au cœur de l'évolution des activités humaines. Les nouvelles technologies font partie de l'ADN de notre ville comme le démontre la création de Rennes Atalante en 1984. La technopole bretonne fédère plus de 300 entreprises de technologie et 40 écoles & laboratoires en Ille-et-Vilaine. C'est plus de 19 000 emplois privés dont 805 nouveaux emplois créés en 2016. La structure est appelée à fusionner en cette nouvelle année avec la French Tech pour plus de lisibilité et plus de visibilité de l'écosystème à l'international.

Les temps changent mais la recherche de l'excellence perdure. Cela s'applique aux services municipaux qui doivent évoluer avec leur temps et contribuer à mieux servir la population. Ce dossier à vocation à vous présenter quelques unes des réalisations en cours dans la commune.

## Modernisation des services

La Ville de Cesson-Sévigné, c'est de l'ordre de 300 agents au total qui agissent dans des domaines très variés pour répondre aux différents besoins.

La Ville s'est dotée de serveurs virtualisés hébergeant des applications WEB favorisant la mobilité des agents et leurs polyvalences.

Après un incendie évité de justesse dû à une panne du climatiseur, un serveur de sauvegarde va être déployé en 2018 sur un site distant séparé de la mairie. En cas de catastrophe, il permettra de restaurer les informations clef et de redémarrer les services essentiels dans un délai raisonnable.

Pour assurer la sécurité des habitants, le déploiement de 16 caméras de vidéo-protection est réalisé depuis janvier.

La stratégie de protection des bâtiments communaux a été finalisée



en 2017. Le déploiement associé à un contrôle d'accès informatisé est réalisé pour la mairie et les bâtiments situés à proximité. Le plan pluriannuel va se poursuivre pour équiper les écoles, les équipements sportifs et les salles de spectacles.

La modernisation des services, c'est aussi de nouvelles méthodes de travail liées à la dématérialisation des procédures afin de tendre vers le "zéro papier".

Une analyse des documents produits par la Ville a démontré que les informations numériques sont disséminées dans les services, dupliquées en de nombreuses copies, peu ou pas certifiées. Pour remédier à cette situation, un logiciel de Gestion Electronique de Documents sera déployé en 2018. Il permettra de structurer les informations par un système de référencement clairement établi, de faciliter le travail collaboratif inter-service, en assurant le suivi des modifications et la chaîne de validation des versions, d'assurer la certification du processus de signature et l'archivage officiel des documents. C'est un chantier très important qui mobilise de nombreux services. Cette centralisation de l'information est le préalable à nombre d'actions

concernant la Gestion des Relations Citoyennes.

### Des services aux habitants

La refonte du site Internet de la Ville pour offrir une expérience nouvelle sur tablette et Smartphone a été finalisée en 2017. Deux menus clef ont fait leur apparition : « je suis », « je veux ». Ils offrent un bouquet de services en ligne pour toutes les classes d'âges. Il sera complété au fur et à mesure :

- La prise de rendez-vous en ligne est en cours de finalisation pour les démarches de passeports et de cartes d'identité. Le choix s'est porté sur un logiciel libre de droits permettant l'économie d'une redevance annuelle approximative de 8 000 €. L'adaptation de cet outil au fonctionnement du service municipal et son intégration au site Web sont réalisées entièrement en interne.
- Le service de télé procédure via servicepublic.fr déjà en place pour les demandes d'actes d'état civil, les inscriptions sur liste électorale et le recensement militaire sera prochainement étendu avec la possibilité pour les usagers, de transmettre leur projet de PACS.

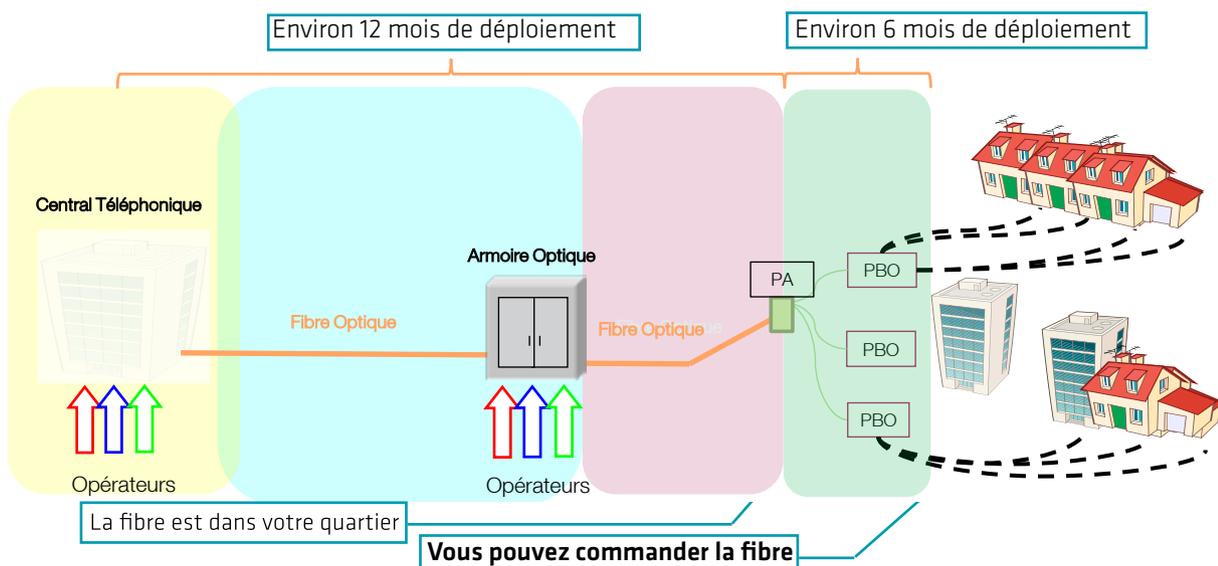
La salle informatique de la médiathèque – Pont des Arts a été équipée à peu de frais avec six ordinateurs reconditionnés et des logiciels libres qui permettent aux visiteurs de naviguer sur Internet, d'éditer un document, un courrier ou même un CV, de sauvegarder sur clef USB... C'est un atout pour les personnes victimes de la fracture digitale qui isole les personnes n'ayant pas d'accès aux moyens modernes de communication. La réalisation de cette architecture et son déploiement ont été réalisés par le service Informatique de la Ville, générant ainsi une économie de 15 000 €.

### La fibre optique

Le CIM n°728 de 15 juin 2012 annonçait fièrement : 100 % des logements cessonais seront couverts avant l'année 2016. Devant la complexité du sujet et la réalité des contraintes de déploiement, un dossier a été édité dans le CIM n°811 de juin 2016.

Le déploiement de la fibre optique dans une commune s'effectue en plusieurs lots et chacun de ces lots en plusieurs étapes

## Phase de déploiement de la fibre



1 Après les phases d'analyse indispensables au choix d'un secteur qui sera couvert par un lot, un échange entre les équipes techniques d'Orange et celles de la mairie permet de positionner les emplacements où seront posées les Armoires Optiques appelées PMZ (Point de Mutualisation de Zones). Les travaux de passage de la fibre optique principale peuvent alors commencer entre le central Téléphonique et les Armoires (1 armoire alimente environ 350 logements). Cette étape se termine par la pose de PA (Points d'Aboutements) qui marquent la fin de la Phase 1.

« La fibre est dans le quartier », cette phase prend environ 9 mois. À l'issue de cette phase la réglementation impose 3 mois de « jachère » pendant lesquels on ne peut pas passer de commande. Ce délai réglementaire permet aux différents opérateurs de préparer leurs offres.

2 Une seconde phase démarre. Elle consiste à la pose de PB (Points de Branchements) à partir desquels seront alimentés les logements collectifs et individuels. Cette deuxième phase prend à minima 4 mois pendant lesquels vous pouvez vérifier l'avancement des travaux sur les sites : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre> ou <http://observatoire.francehd.fr>

3 À l'issue de cette seconde phase, le logement est raccordable et vous pouvez donc passer commande de votre raccordement fibre optique auprès de l'opérateur de votre choix. Pour l'utilisateur final, seule l'étape 3 compte, car c'est à ce moment précis, qu'il peut profiter des avantages de la fibre.

Lot	Date de démarrage	Taille du lot (nbre de logements)	mai 2014		1 fév 2016		31 déc. 2017	
			raccordable		raccordable		raccordable	
1	12/12/2011	3 644	1471	40 %	2441	67 %	3 003	82 %
2	23/07/2013	2 645	0	0 %	2089	79 %	2465	93 %
3	26/09/2014	1896	0	0 %	246	13 %	1750	92 %
4	13/10/2015	959	0	0 %	0	0 %	178	19 %
5	10/05/2017	945	0	0 %	0	0 %	242	26 %
<b>Total</b>		<b>10 089</b>	<b>1 471</b>	<b>15 %</b>	<b>4 776</b>	<b>47 %</b>	<b>7 638</b>	<b>75 %</b>

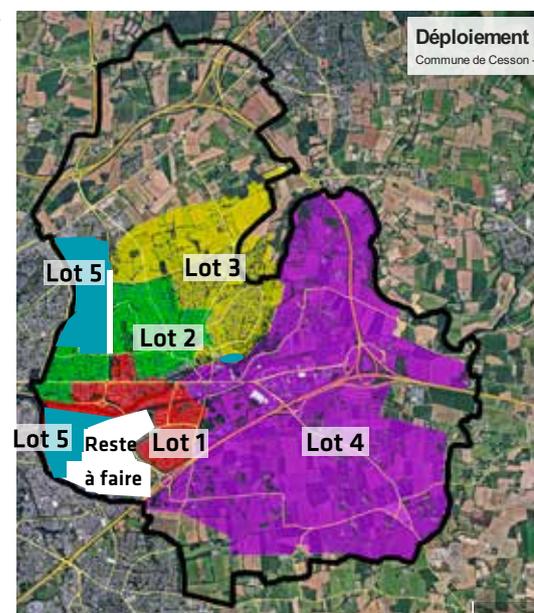
#### Avancement du déploiement de la fibre au 31 décembre 2017

Ce tableau démontre que le dossier avance. Pour autant, il ne faut pas relâcher les efforts :

a) Des réunions régulières avec Orange qui réalise le fibrage pour définir les lots qui intéressent la commune et trouver des solutions aux problèmes rencontrés. En 2018, les lycées, le collège sont tous éligibles à la fibre optique et peuvent bénéficier de l'infrastructure nécessaire au déploiement des outils numériques au service de l'éducation. Deux zones industrielles peuvent dès maintenant bénéficier de l'internet à très haut débit ce qui doit dynamiser leur développement dans un contexte économique difficile.

b) La campagne sud et nord incluant les habitations du nord du boulevard Saint Roch ne devait avoir la fibre que dans 3 à 4 ans. Pour accélérer le processus, la fibre sera déployée en aérien (sur des poteaux comme pour l'électricité ou le téléphone). Lorsque l'enfouissement des réseaux sera réalisé, la fibre sera traitée en même temps. Il s'agit d'avoir la fibre plus tôt en utilisant l'infrastructure existante plutôt que d'attendre l'enfouissement.

c) Les nouveaux quartiers Atalante ViaSilva et les Pierrins nécessitent une attention particulière car le plan de déploiement de la fibre ne prend en compte que les habitations exis-



Le déploiement de la fibre.  
Lots définis par la Ville et Orange.

tantes et pas les nouvelles constructions. La fibre Pro FTTO (Fiber To The Office) qui alimente les entreprises comme OVH, IRT B-COM, Technicolor doit être déviée car elle passe sous le futur parking du métro. Le nouveau fibrage sera réalisé lors de la mise en place des voies de circulation.

En cas de difficultés réelles, contactez votre élu référent en charge des nouvelles technologies : [christophe.lotz@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:christophe.lotz@ville-cesson-sevigne.fr).



## 2 questions à

**Christophe Lotz,**  
adjoint au maire chargé de la vie  
citoyenne, de la communication  
et des nouvelles technologies

### Qu'est que l'Open-Data ?

L'ouverture des données (Open Data) vise à encourager la réutilisation des données au-delà de leur utilisation première par l'administration. En utilisant, directement ou via des applications, des données publiées, on peut par exemple :

- encourager la transparence démocratique des institutions et des élus.
- bénéficier de services utiles au quotidien : pour se déplacer, éviter le gaspillage alimentaire, connaître les services publics à proximité de son domicile.
- prendre des décisions éclairées,

pour soi, sa commune, son association ou son entreprise.

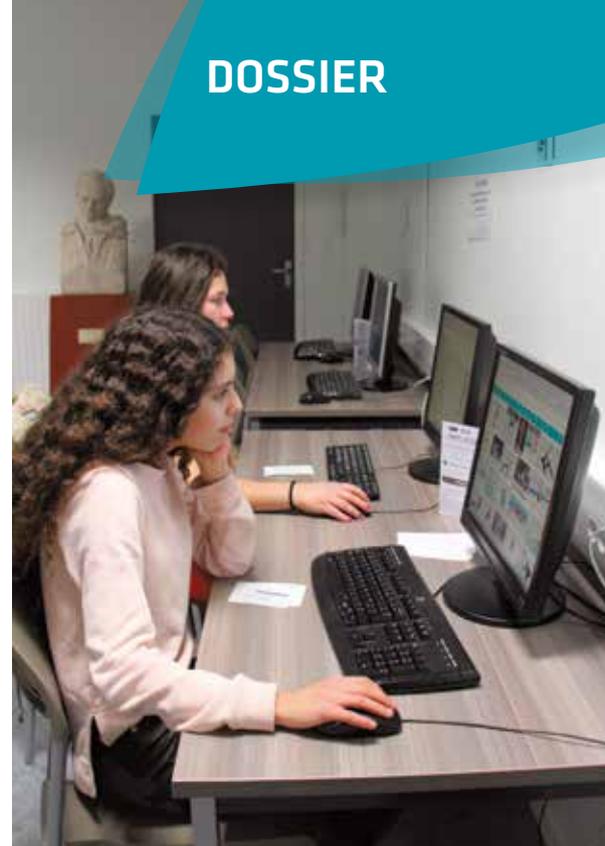
Ce n'est pas juste une bonne intention mais un ensemble de textes légaux qui encadre les données à publier.

Le choix de la Ville est de se concentrer sur deux axes : privilégier les évolutions pour lesquelles nous avons une obligation légale et favoriser la collecte des données pour lesquelles un service nouveau peut être apporté aux Cessonnaises et aux Cessonnais.

### La cyber-sécurité : Comment se prémunir des attaques ?

L'actualité nous livre très régulièrement des informations sur des entreprises qui sont bloquées par des attaques de pirates informatiques. Personne n'est à l'abri de ces attaques.

À titre l'exemple, Il y a quelques mois, la mairie de Vannes a été la cible d'une attaque virale via un « ransomware/rançongiciel ». Ce sont des emails qui peuvent sembler familiers aux destinataires qui les ouvrent sans se douter que les fichiers de l'ordinateur vont être cryptés et donc inutilisables. Le pirate demande une



rançon pour fournir hypothétiquement un moyen de restaurer ces fichiers. 3 machines ont été infectées mais l'attaque a été rapidement neutralisée en évitant sa propagation via le réseau de la Ville. Les règles de prudence ont permis d'éviter le pire : les logiciels sont actualisés fréquemment, une politique de sauvegarde structurée où une partie des données est déconnectée du réseau et donc sanctuarisée, des logiciels dédiés à la sécurité informatique, mais surtout une sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques est effectuée.

La Ville de Cesson-Sévigné respecte ces règles de prudence depuis plusieurs années et vient de rédiger une charte d'utilisation des systèmes d'information et de télécommunication à l'attention de tous les utilisateurs, car la vigilance de chacun est la meilleure protection pour assurer la sécurité de tous.

Des réunions d'information et de sensibilisation aux risques cyber seront prochainement organisées à destination des établissements scolaires, des artisans et des professionnels.



## QUELS CHOIX AU NOM DES HABITANTS ?

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

### Les séniories

Il n'aura échappé à personne le grand terre-plein libéré après la démolition de l'ancienne gendarmerie. Les panneaux publicitaires sont vendeurs : « un habitat pensé pour vous avec un environnement sécurisant et convivial pour profiter de votre retraite grâce à un logement facile à vivre, une équipe présente sur place, des loisirs et des services à la carte ».

La commercialisation a été lancée mais nous avons été alertés par de potentiels acheteurs résidant à Cesson-Sévigné qu'ils ne pouvaient acheter en tant que particuliers.

**Seuls les investisseurs peuvent acquérir.** Pourtant le promoteur avait bien précisé l'option dans son offre que son montage économique lui permettrait de proposer à des particuliers, futurs propriétaires occupants, des appartements neufs. (lire ci-dessous, l'extrait de l'offre du promoteur). Ce « détail » lui permit de remporter le marché. Cette politique de l'habitat néglige les particuliers.

L'offre du groupe Launay qui a remporté le marché lors de la procédure de mise en concurrence (23.5.2016) à la mairie, prévoyait :

**.Logements commercialisés soit à des propriétaires occupants, soit à des investisseurs en meublés, bail commercial de 9 ans ;  
.Vente aux propriétaires occupants : objectif 20 à 40%.**

... comme cela se fait pour **d'autres projets similaires à Pont Aven et Pornic**, et aussi dans la métropole, à Mordelles.

### La maison médicale, cours de la Vilaine, verra t-elle le jour ?

Rien n'est moins sûr. Les Cessonaises et les Cessonais s'inquiètent d'une démographie médicale à la baisse sur notre commune. Si un cabinet venait à fermer, **la pénurie de médecins généralistes sur notre commune** serait avérée. Sur les deux projets privés de maison médicale envisagés au centre ville de la commune, l'un semble peu attractif pour les médecins généralistes (à proximité des

séniories) et l'autre, cours de la Vilaine, semble bloqué par les recours de cinq habitants dont trois riverains.

**Face à cette situation que fait l'équipe municipale ?** La médiation avec ces cinq opposants ne semble pas aboutir et plusieurs médecins s'inquiètent jusqu'à envisager de s'installer ailleurs.

**Nos propositions de solutions pragmatiques sont exclues par le Maire.** Scinder en deux, l'opération immobilière pour accueillir en priorité les professions de santé sur l'emprise de l'ancienne poste, permettrait ensuite, après le jugement du tribunal administratif, de réaliser l'immeuble dédié aux logements.

Cette solution aurait aussi l'avantage de séparer clairement le champ des possibles.

### LES CHAMPS DES POSSIBLES POUR UNE ÉCOCITÉ D'AVENIR

**ViaSilva Ouest** se fera sans les agriculteurs de demain. Alors que l'Écocité prévoyait de concilier l'agriculture dans la ville, l'équipe municipale reporte cet élément important pour les prochaines phases. Pourtant, en matière d'innovations technologiques, de jeunes entreprises bretonnes ont reçu un Oscar d'Ille et Vilaine. L'agriculture dans la ville, c'est possible, réduisant ainsi les temps de livraison au plus proche des consommateurs.

**Nous concevons la ville de demain innovante, solidaire et accueillante.**

*Nos permanences : les samedis, salle du Pressoir (proche du centre loisirs), les 3 février Annie Séveno, 17 février Claudine David de 11h00 à 12h00 et à l'espace citoyen pour des sujets liés à Rennes Métropole, le 20 février de 18h00 à 19h00.*

groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr



## 🕒 EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

### PROGRAMME ÉMERGENCE :

#### AIDER LES JEUNES, DANS LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL

La culture séduit la jeune génération, cette situation ne se dément pas depuis plusieurs décennies. Il s'agit aussi d'interroger les collectivités dans l'accompagnement du parcours de ces jeunes. C'est ce que fait la Ville de Cesson-Sévigné depuis 3 ans avec le lancement d'un nouveau programme intitulé "Émergence".

Relier emploi et culture c'est ainsi développer deux axes :

- ▶ permettre aux jeunes artistes de développer leur activité
- ▶ permettre aux amateurs de pratiquer leur passion grâce à un accompagnement à la formation

Effectivement, parfois c'est parce qu'on a été un amateur accompagné et encouragé, qu'on devient un bon professionnel.

La Galerie Pictura est au cœur de ce programme Émergence. Chaque année une exposition y est organisée. Elle réunit une sélection de jeunes diplômés de l'École Européenne Supérieure des Arts de Bretagne (Beaux Arts-Brest, Quimper, Lorient, Rennes). Parmi ces jeunes, certains sont accompagnés par la Ville de Cesson-Sévigné pour exposer dans d'autres galeries publiques ou privées. En parallèle, la Ville, soutenue par le mécénat, développe des partenariats avec d'autres galeries privées ou publiques pour exposer dans d'autres structures certains artistes présents dans la Galerie Pictura. Ainsi l'année

dernière, la Ville a proposé deux jeunes artistes, l'un pour une résidence de travail, l'autre pour une exposition au musée Boesh de la Baule. Ils ont obtenu ces belles opportunités.

Par ailleurs, au Pont des Arts tout au long de l'année, la Ville encourage par des ateliers, des cours, des stages et diverses actions de médiation la formation professionnalisante de jeunes. Dans ce domaine il y a beaucoup de demandes et peu d'élus. N'oublions pas notre responsabilité, sans cesse à renouveler, afin de donner les outils adaptés aux jeunes pour connaître le monde qui les entoure et mieux l'appréhender, pour qu'ils puissent le jour venu y apporter eux-mêmes un nouveau regard d'artiste et selon leur talent contribuer à l'enrichir d'une œuvre artistique.



**Annie Lecué**  
adjointe chargée de la Culture



**Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 20 décembre. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)**

## LE CONSEIL MUNICIPAL est informé par M. le Maire



- que, à la suite de la démission de M. Hervé DURAND de son poste de conseiller municipal le 20 novembre 2017 et conformément au code général des collectivités locales, Mme Nadia COQUIO, suivante sur la liste du groupe de la Majorité « Mieux Vivre à Cesson-Sévigné », occupe le poste de conseillère municipale. Mme Nadia COQUIO se

voit attribuer une délégation dans les domaines de la vie économique et de la culture.

La nouvelle composition des commissions municipales et la modification des représentants de la Ville dans les comités, commissions consultatives et groupes de travail ont été votées à l'unanimité.

- de l'annonce par l'INSEE du nouveau chiffre de la population totale légale cessonnaise (18 095 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 contre 17 934 au 1<sup>er</sup> janvier 2017), soit + 161 habitants.

- du jugement rendu par le Tribunal administratif de Rennes relatif au contentieux Ghafoury/Sci Vrim portant sur l'annulation d'un permis de construire accordé à la SCI Vrim pour la construction de 4 logements individuels sur un terrain situé à La Lande d'Abas. Les requérants devront payer 1 000 € à la Commune et 1 000 € à la SCI Vrim.

- du compte rendu du Conseil communautaire de Rennes Métropole du 30 novembre 2017.

## ViaSilva

Les élus ont émis à l'unanimité (6abstentions) au titre de l'article L153-39 du code de l'urbanisme un avis favorable à la déclaration de projet de la ZAC Atalante ViaSilva emportant mise en compatibilité n°5 du PLU de Cesson-Sévigné et au titre de l'article L5211-57 du code général des collectivités territoriales, un avis favorable à l'approbation de la procédure par le conseil de Rennes Métropole.

Il a été accordé à l'unanimité la garantie partielle de la commune de Cesson-Sévigné à la SPLA ViaSilva à hauteur de 80 % de l'emprunt de 10 000 000 € soit 8 000 000 € (durée 15 ans, Taux 1,65 %) à contracter auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels destiné au financement de

l'aménagement de la ZAC Les Pierrins et les élus ont autorisé M. le Maire à signer tout document y afférent.

## ZAC Les Pierrins

Les élus ont émis à l'unanimité (6abstentions) au titre de l'article L153-39 du code de l'urbanisme un avis favorable à la déclaration de projet de la ZAC Les Pierrins emportant mise en compatibilité n°5 du PLU de Cesson-Sévigné et au titre de l'article L5211-57 du code général des collectivités territoriales, un avis favorable à l'approbation de la procédure par le conseil de Rennes Métropole.

## Rythmes scolaires

Les élus ont décerné acte de l'information sur les rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2018 à savoir la décision de la Municipalité de maintenir l'organisation de la semaine scolaire à 4,5 jours.

## Fonds de concours emplois jeunes

Il a été décidé à l'unanimité de verser sur le budget 2017 un fonds de concours aux initiatives cessonnaises d'emplois jeunes à l'OCC Basket (1 998,73 €), Cesson-Sévigné Tennis Club (2 248,58 €) l'OCC Tennis de table (2 533,39 €).

## Bourses

Il a été décerné acte de l'information sur la délivrance des bourses communales accordées aux étudiants ayant effectué des stages à l'étranger en 2017, soit 26 dossiers instruits représentant 10 930 € de subvention et de l'information sur la délivrance des bourses "coup de pouce" accordées aux jeunes Cessonnaise âgés de 10 à 25 ans.

## RIFSEEP (régime indemnitaire)

Les élus ont voté à l'unanimité les modalités de mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, et Engagement Professionnel) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en adoptant les groupes de fonction et emplois, les modalités de versement, les astreintes, les critères d'évaluation et le barème d'évaluation et en appliquant le RIFSEEP aux cadres d'emploi de la fonction publique territoriale au fur et à mesure de la parution des textes applicables aux agents de la fonction publique d'État correspondant, le 1<sup>er</sup> du mois qui suit la parution du texte.

## Création de tarifs

Les élus ont voté à la majorité (25 voix Pour, 6 voix Contre) la création de tarifs pour des actions programmées à l'École des Arts (Pour les spectacles : adulte : 7 € ; moins de 18 ans : 5 € ; séance scolaire et élèves de l'École des Arts 3 €. Pour les conférences : tarif unique de 3 €, gratuit pour les élèves de l'École des Arts).

## 🕒 DENIS PÉPIN RÉCOMPENSÉ POUR SON JARDIN POTAGER



Christine Guitton et Denis Pépin

Le 6 décembre 2017, Denis Pépin, Cessonnois, a été récompensé pour son jardin potager lors du Concours National des Jardins Potagers., dans la catégorie 1 "Jardin potager privatif". Ouvert à tous les jardiniers, ce rendez-vous annuel est organisé conjointement par la SNHF, l'Association Jardinot et le Gnis. La cérémonie de remise des prix a eu lieu à

la Société Nationale d'Horticulture de France (Paris).

« Nous avons eu de la chance, le jury est passé au mois d'août, quand la sécheresse était terminée. Le jardin était dans l'opulence, soulignent Denis Pépin et Christine Guitton. . Ce n'est pas un jardin d'apparat : le but est de faire à manger. Ce qui a été récompensé, c'est notre savoir-faire et la diversité des légumes.» Ils cultivent 52 espèces de légumes (150 variétés) et 16 espèces de fruits (35 variétés), sans compter les fruits sauvages.

L'esthétique était également un critère important pour le jury, ainsi que la motivation. « Nous avons une production autonome. Le jardin est très cultivé, été comme hiver. Plus c'est frais, meilleur c'est ! »

Le potager de 480 m<sup>2</sup> est un véritable laboratoire pour tester, innover et trouver de nouvelles solutions pour lutter contre les maladies et les parasites. Ils proposent des cours tout au long de l'année. « C'est acquis de faire du biologique. Mais il faut du savoir-faire. Nous espérons que ça motive aussi les autres de

faire du jardinage, avec le but de produire. »

L'occasion de rappeler que le "zéro phyto" s'appliquera à tous les particuliers à partir de 2020, objectif enclenché par le Grenelle de l'environnement.

Le couple propose des stages "le samedi au jardin", des visites du Jardin des Pépins", des cours de jardinage pour des groupes de jardiniers (jardins partagés, jardins familiaux), pour des salariés via leur comité d'entreprise, des conférences...

Denis Pépin est également l'auteur de nombreux ouvrages concernant les jardins.

Renseignements :

Denis Pépin et Christine Guitton.

26 lieu dit Belle-Fontaine

Tél. : 02 99 83 81 75

denispepin@wanadoo.fr

www.jardindespépins.fr



Propriétaire d'un logement,  
faites des économies d'énergie !

Contactez le N° vert  
0 800 000 353



écoTravo  
RENNES MÉTROPOLE

Service public gratuit de conseils  
en rénovation énergétique

www.ecotravo.rennesmetropole.fr





Signature d'une nouvelle convention de 8 ans avec le Pôle France Kayak et Espoir de Canoë-Kayak, jeudi 14 décembre à l'Espace Citoyen. Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports ; Jean Zoungrana, Président de la Fédération Française de Canoë-Kayak et le Maire Albert Plouhinec.



La Ville, propriétaire des locaux du Pôle France et Espoir de canoë-kayak, met à disposition le bâtiment ainsi que 550 heures annuelles d'utilisation de la rivière sportive pour l'entraînement quotidien des 52 athlètes que compte la structure (30 jeunes espoirs et 22 membres du pôle France).



Rencontre organisée par le conseil municipal des jeunes samedi 16 décembre avec 3 sportifs cessonais : la kayakiste Camille Prigent, le handballeur Corentin Lorvellec et l'athlète Alan Duvigneau,



Mardi 19 décembre, vernissage de l'exposition "Emergence", présentée à la galerie Pictura, qui réunit une sélection d'œuvres de jeunes diplômés de l'École Européenne Supérieure des Arts de Bretagne.



Mardi 9 janvier, au Pont des Arts, vernissage du "cycle Russie" organisé par l'École des Arts. La vidéo et le programme complet sont à découvrir sur le site Internet de la Ville.



Lors des vœux aux associations du lundi 15 janvier au Carré Sévigné, Jean-Luc Braibant, d'Action Emploi Cesson ; Serge Angebault, de l'OCC Football ; Philippe Péloil, chef de chœur des Petits Chanteurs de Saint-Martin, ont reçu la médaille de la Ville. Ils étaient entourés d'Annie Lecué, adjointe à la Culture ; du Maire Albert Plouhinec et de Monique Bertin, conseillère déléguée au patrimoine historique et aux associations culturelles.



Le bagad de Cesson-Sévigné, qui a accédé à la 1<sup>ère</sup> catégorie des bagadou en 2017 a animé les deux soirées consacrées aux vœux.



Prochains rendez-vous concernant les entreprises : "les Rencontres de l'apprentissage" le 11 avril ; la formation "Et si j'osais les marchés publics ?" le 16 avril et le Forum Emploi Cesson le 19 avril.



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

[www.priouldecoration.com](http://www.priouldecoration.com)

[contact@priouldecoration.com](mailto:contact@priouldecoration.com)

[facebook.com/PrioulDecoration](https://facebook.com/PrioulDecoration)

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

## Pourquoi est-il important d'entretenir sa VMC ?

Pour garantir une bonne qualité de l'air dans son logement et réduire le risque d'incendie !

Faites régulièrement vérifier votre installation par le spécialiste du nettoyage et de la maintenance de VMC simple et double flux : France Hygiène Ventilation

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC DAVID OSMOND

**02 30 96 47 07**

[dosmond@francehygieneventilation.fr](mailto:dosmond@francehygieneventilation.fr)

1 UNE DES PREMIÈRES CAUSES D'INCENDIE CHEZ LES PARTICULIERS

2 CONTRÔLE ANNUEL PRÉCONISÉ PAR LES FABRICANTS ET LES ASSUREURS

FRANCE  
**HYGIÈNE  
VENTILATION**



[www.francehygieneventilation.fr](http://www.francehygieneventilation.fr)

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE ET CONSERVEZ LA DANS VOTRE AGENDA TÉLÉPHONIQUE



**02 99 83 94 26**

## MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage  
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc  
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

**J.M. CHAUVEL - COUVERTURE**

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



**HULINE Patrice**

**Plomberie - Chauffage**

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et  
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - [patricehuline@orange.fr](mailto:patricehuline@orange.fr)

## ÉCONOMIE - COMMERCE RENNES BATTERIE INSTALLE UNE ANTENNE À CESSON-SÉVIGNÉ

Régis Harnois, gérant de Rennes Batterie, a décidé d'ouvrir une antenne dans la zone artisanale de Bray. Les produits ? Des batteries, piles et chargeurs. « *Le client n'aime pas être en panne. Nous avons 5 000 références pour le satisfaire. Nous couvrons la moto, la voiture, l'ordinateur, le téléphone...* » précise-t-il. « *Je suis Cessonnois depuis 1973. Je suis content d'ouvrir à Cesson-Sévigné, une ville dynamique.* » Historiquement, Rennes Batterie basé Pont Le-graverend puis avenue Gros Malhon à Rennes propose des batteries de voiture. Au fil du temps, l'offre s'est étoffée, avec des piles de montres, des chargeurs pour les ordinateurs, les portables, les vélos électriques, des batteries pour les appareils photos, les caméras... « *Spécialiste de l'énergie embarquée depuis plus de 20 ans, notre équipe est à votre disposition pour vous proposer des solutions sur mesure. Expert dans notre domaine, nous avons une solution pour toutes les applications.* »

Le magasin propose ses produits aux particuliers et aux professionnels.

Rennes Batterie est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ; le vendredi de 9h à 19h et de 14h à 18h ; le samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.



Pascal Madec, responsable du magasin et Régis Harnois, gérant.

### RENNES BATTERIE

40, rue de Bray  
Tél. : 02 23 36 00 00  
[www.rennesbatterie.com](http://www.rennesbatterie.com)

## ÉCONOMIE - COMMERCE CREABOIS & RENOV



Hubert Gouin, menuisier-charpentier

### CRÉABOIS & RENOV

06 87 37 57 64  
[hubert.gouin@laposte.net](mailto:hubert.gouin@laposte.net)

Hubert Gouin est menuisier spécialisé dans le travail du bois en charpente. « *Je suis titulaire d'un CAP menuiserie et j'ai travaillé pendant plus de 8 ans dans le bâtiment. J'étais salarié et j'ai souhaité me mettre à mon compte.* » indique l'auto-entrepreneur.

Il propose ses compétences pour la création et la restauration de terrasse, bardage et extension. « *Je travaille uniquement le bois : je ne fais pas de charpente métallique.* » précise-t-il L'aménagement intérieur fait également partie des prestations qu'il propose. La création et la restauration le passionnent. « *J'ai beaucoup de plaisir à travailler le bois. J'ai eu la chance de travailler dans la restauration du patrimoine.* » Hubert Grouin ne s'adresse qu'aux particuliers.

Son mode de fonctionnement ? « *Je me déplace sur le chantier et réalise un devis. Je vois avec le client ce dont il a besoin et je transforme tout sur place.* » précise le Cessonnois. Il exerce à Cesson-Sévigné et dans la région rennaise.

Il est possible de le contacter du lundi au vendredi.

## ➤ LES COQUECIGRUES LA FORÊT ÉBOURIFFÉE

Dès 6 ans.

Pour leur première pièce destinée au jeune public, l'univers chorégraphique de Christian et François Ben Aïm s'entremêle à l'imaginaire singulier de Mélusine Thiry. Associant théâtre, danse, ombres chinoises et vidéo, ce spectacle touchera les spectateurs de tout âge.

**DIMANCHE 4 FÉVRIER** à 16h  
**CARRÉ SÉVIGNÉ**

### SUR LA NAPPE

Un spectacle musical et visuel destiné aux petits, dès 3 ans. Avec une guitare et un banjo, deux joyeux gourmands explorent la vocalité, les sons, les formes et les couleurs invitant les enfants à un voyage gustatif et poétique.

**DIMANCHE 4 FÉVRIER** à 16h  
**PONT DES ARTS**

Réservation : association Mon oncle et ma nièce : [www.mononcleetmaniece.com](http://www.mononcleetmaniece.com) ; 06 70 90 11 51

## ➤ MUSIQUE / HUMOUR MozART Group

Diplômés des Académies de Musique de Varsovie et Lodz, Filip Jaslar, Michel Sikorski, Pawel Kowaluk et Bolek



La forêt ébouriffée

© Estelle Brugerolles

Blaszczyk marient avec originalité musique classique et humour.

**MERCREDI 7 FÉVRIER** à 20h30  
**CARRÉ SÉVIGNÉ**

Complet

## ➤ ARTS DU CIRQUE 5<sup>èmes</sup> hurlants

De Raphaëlle Boitel.  
Cie L'Oublié(e)

Ils sont cinq en piste. Cinq acrobates rivalisant de prouesses physiques. Issus de l'Académie Fraellini, les cinq circassiens viennent chacun d'un pays différent, nourrissant le plateau de leurs cultures et de leurs personnalités.

**MARDI 13 FÉVRIER** à 20h30

**Carré Sévigné**  
Complet

## ➤ DANSE / THÉÂTRE LES CHATOUILLES ou La danse de la colère

De et par Andréa Bescond.  
Mise en scène Éric Métayer.

Cette pièce aborde un sujet social, délicat et douloureux où *Les chatouilles* sont synonymes de l'amour invasif et répréhensible. Un récit animé par la passion de la danse. Odette est une jeune fille de 8 ans dont l'enfance a été volée par un ami de ses parents. Pendant longtemps, elle se tait, subit puis occulte. Pour exprimer sa souffrance et sa colère, la petite fille danse. Devenue adulte, elle affronte les souvenirs.

**JEUDI 22 FÉVRIER** à 20h30  
**CARRÉ SÉVIGNÉ**

Tarifs : 22 € / 20 € / 16 €

## ➤ EXPOSITIONS Émergence

Œuvres de jeunes diplômés de l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (ESSAB). Émergence présente un large panorama de la diversité ar-



Les Chatouilles

© Tous droits réservés

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; [pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr)

<http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>



L'Heure du conte à la médiathèque du Pont des Arts mercredi 20 décembre : un bon feu, un sapin brillant de mille feux et les histoires contées de Tricontine ont ravi les petits auditeurs.

tistique contemporaine : peintures, dessins, photographies, installations ou de techniques moins classiques liées aux nouveaux médias.

**Galerie Pictura jusqu'au 23 février.**

**Regards Croisés**

Regards Croisés est l'aboutissement d'une rencontre entre Cessonais de générations différentes : des jeunes fréquentant l'Escale (maison des jeunes) et des résidents du foyer logement (Résidence d'Automne).

**Médiathèque, jusqu'au 17 février.**

**➤ MÉDIATHÈQUE**

- Les ressources numériques pour les enfants **samedi 3 février** à 11h.

Applications, livres filmés, petites vidéos pour tout comprendre... Il existe une multitude de ressources numériques ludiques, associant imaginaire et pédagogie. Venez découvrir celles sélectionnées par les bibliothécaires sur le portail des Médiathèques de Rennes Métropole.

Gratuit, à partir de 6 ans, réservation conseillée.

- Les Petites Z'Oreilles : la Terre **mercredi 21 février** à 10h30 et à 16h et **samedi 24 février** à 11h. Une animation terre à terre, avec des histoires de ga-

doue, de terre glaise ou de terre cuite et de la musique. Entrée libre, sur réservation.

**➤ ÉCOLE DES ARTS**

**Cycle Russie, invitation au voyage.**



Des romans de Dostoïevski aux pièces de théâtre de Tchekhov, des tableaux de Kandinsky aux ballets chorégraphiés par Balanchine, la Russie constitue un trésor culturel. L'École des Arts propose une plongée dans cet univers jusqu'à l'arrivée du printemps afin de (re)découvrir quelques-uns de ces chefs-d'œuvre russes. À cette occasion, la Médiathèque mettra en valeur un fonds documentaire aux accents résolument cyrilliques ! Une sélection de livres, CD et DVD est ainsi proposée pour approfondir la culture russe et ses raffinements.

- **Mercredi 7 février** à 19h à l'auditorium du Pont des Arts : conférence Cinéma russe, par Delphine Durand, historienne de l'Art. Tarif : 3 €

**Vendredi 9 février** à 20h, à l'audito-

rium du Pont des Arts : "Musiques et danses russes". Entrée libre.

**Mercredi 28 février** à 15h30 à la Médiathèque : Heure du conte "Il était une fois... la Russie".

À partir de 4 ans. Gratuit sur réservation au 02 99 83 52 00.

**Samedi 3 mars** à 15h à la Médiathèque : projection d'un film sélectionné par les bibliothécaires. Gratuit. Réservation conseillée.

**Lundi 19 mars** à 20h, à l'église Saint-Martin : concert. Entrée libre.

**Jeudi 19 avril** à 19h à l'auditorium du Pont des Arts : conte musical Baba Yaga en partenariat avec les Planches d'Arlequin, Saint-Aubin d'Aubigné. Entrée libre.

**Lundi 23 avril** à 20h à l'auditorium du Pont des Arts : *Pierre et le Loup*, de Sergueï Prokofiev, pièce de théâtre et d'objet, orchestration : 10 musiciens. Tarifs : 7 € Adulte / 5 € moins de 18 ans (durée : 45 minutes).

Places en vente à l'accueil-billetterie du Pont des Arts.

**➤ MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FÉRIÉ**

**Le musée est GRATUIT pour tous.** L'occasion de venir découvrir notre nouvelle expo intitulée « 5 régiments à l'honneur » Les 28<sup>e</sup> RT d'Issoire, 40<sup>e</sup> RT de Thionville, 41<sup>e</sup> RT de Douai, 43<sup>e</sup> RT d'Agen, 53<sup>e</sup> RT de Lunéville.

Le musée propose au public de découvrir l'histoire et l'évolution des moyens de communication du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. L'exposition permanente permet de replacer les inventions dans le contexte et aussi dans la technique. On y découvre des appareils militaires ainsi qu'une ouverture pour l'utilisation dans la vie de tous les jours comme la radio, le téléphone, la télévision.

6 avenue de la Boulais. Ouvert le lundi, mercredi et jeudi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h45 ; le mardi de 13h30 à 16h45 ; le vendredi de 9h à 11h.

[www.espaceferrie.fr](http://www.espaceferrie.fr)



*Le podium des enfants*



**ATHLÉTIC CLUB CESSONNAIS**

Pour la 4<sup>e</sup> édition de la Corrida Cessonnaise, dimanche 10 décembre, Guillaume Ruel a pulvérisé le record de l'épreuve de 50 secondes. Il a avalé

les 10 km en 32'47". Hasna Tabboussi-Mouton, 1<sup>ère</sup> féminine, a également battu le record féminin, en 37'44". 758 coureurs ont participé à la Corrida.

Avec les courses enfants et les marcheurs, au total, 900 personnes ont participé à l'événement.

Depuis la première édition, l'ACC a choisi de soutenir l'association Mille et Un Sourires. Pour chaque inscription, 1€ a été reversé à cette association.



*L'ACC soutient l'association Mille et Un Sourires*



*Les marcheurs, au profit du Téléthon*



**Tél. 02 99 62 18 40**

**NEUF - RÉNOVATION  
BOIS - ALU - PVC - MIXTE  
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING**

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ  
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



## 🕒 CLUB CANIN DE RENNES CESSON

Organisation du 3<sup>e</sup> et dernier sélectif national de la saison 2017-2018 dans une discipline de sports canins qui s'appelle le RCI **samedi 24 et dimanche 25 février**, sur la prairie de Champagné, de 8h à 17h.

Le RCI est une discipline lors de laquelle, l'équipe maître-chien doit enchaîner 3 épreuves différentes qui sont :

- le pistage (suivie d'une trace faite par une personne 1 heure avant, le plus précisément possible en identifiant les objets déposés par cette personne). La piste est réalisée dans des terres agricoles ;
- l'obéissance, exercices d'obéissance pure où l'équipe est jugée sur sa précision et sa vivacité à exécuter le programme ;
- la protection, lors de laquelle le chien doit faire preuve de courage, de motivation et d'obéissance pour protéger son maître en attrapant l'homme assistant au niveau du bras protégé.

Les sélectifs regroupent les 40 meilleures équipes de RCI de France ; les 25 premiers sont retenus pour la Finale du Championnat de France. Nous attendons 4 ou 5 équipes bretonnes dont une du club.

Spectacle gratuit. [www.club-canin-rennes-cesson.com](http://www.club-canin-rennes-cesson.com) ; [ccdc@club-canin-rennes-cesson.com](mailto:ccdc@club-canin-rennes-cesson.com)

## 🕒 AU CENTRE DU MOUVEMENT

Méthode Feldenkrais. Haro sur le mal partout, le stress et les tensions de toutes parts. Une pratique corporelle douce. Prochain stage le **dimanche 18 mars** de 9h30 à 12h30 à l'Espace Forme Piscine Sports Loisirs. Thème :

Nuque et épaules souples - Le Thorax charnière de mobilité.

Renseignements et inscriptions : 06 48 19 94 31  
[feldenkrais-ACM@laposte.net](mailto:feldenkrais-ACM@laposte.net)

## 🕒 OCC TENNIS DE TABLE

Match national, OC Cesson 1 reçoit Arnage US1 **samedi 17 février** à 17h, salle Paul Janson.

Pré-national : OC Cesson 2 reçoit Fouesnant3 **dimanche 18 février** à 14h, salle Paul Janson.

## 🕒 OCC YOGA

L'association OCC YOGA organise un atelier intitulé "Mieux gérer le stress grâce au Yoga" le **vendredi 23 mars** de 19h à 21h15 dans la grande salle de l'école Bourchevreuil 18 Bd des Métairies. Il sera animé par Maryse Pautrel professeure de Yoga à l'OCC. La participation est de 6 €. Cet atelier, ouvert à tous se présentera sous la forme d'une mini-conférence et de pratiques de yoga (prévoir une tenue confortable et chaude, amener un tapis ou une serviette). Le nombre de participants est limité à 30. Pour les non-adhérents à l'OCC Yoga, merci de prévenir de votre présence par mail à [occ.yoga@gmail.com](mailto:occ.yoga@gmail.com)

## 🕒 OCC FOOTBALL

Samedi 3 février : U19 reçoivent CPB Bréquigny Rennes Coupe de Bretagne . U15 A reçoivent Ploërmel FC. U17 Fem reçoivent AGL-Drap Fougères

Dimanche 4 février : Seniors R2 reçoivent Rannée La Guerche ; Seniors D4 reçoivent Ercé près Liffré 2

Samedi 10 Février U17 R2 reçoivent Rannée La Guerche ; U17 R3 reçoivent Rennes CPB Gayeulles

## 🕒 EN PISTE

Pendant les vacances d'hiver, venez découvrir ou approfondir les arts du CIRQUE !

Stage enfants toutes disciplines : Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre...

Stages de 5 jours, **du lundi 26 février au vendredi 2 mars**. Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h / prix : 70 € (+10 € si adhésion)

Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h / prix : 140 € (+10 € si adhésion)

1 intervenant pour 10 élèves maximum.

En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.

Inscriptions sur le site Internet [www.enpiste.123.fr](http://www.enpiste.123.fr)

Contact : [enpiste.cirque@gmail.com](mailto:enpiste.cirque@gmail.com) ; 06 43 18 26 09



### ➤ ASSOCIATION GEMMOLOGIE ET FOSSILES DE L'OUEST

L'association Gemmologie, Minéralogie et Fossiles de l'Ouest organise **samedi 3 mars et dimanche 4 mars**, de 10h à 19h sa 33<sup>e</sup> Bourse Exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses et Fines au Carré Sévigné. Une cinquantaine d'exposants seront réunis, venant de toute la France. Ils exposeront des pierres naturelles venues du monde entier, présentant une cristallisation parfaite aux formes extraordinaires, associée à des couleurs étonnantes. Le public pourra également laisser aller son imagination en contemplant des fossiles vieux comme le monde.

**Cette année sera marquée par une exposition thématique : l'étain.**

L'étain est un métal connu de tous utilisé en électronique, orfèvrerie et divers artisanats. Mais à l'origine il prend une toute autre forme qui est minérale.

De multiples minéraux, comme la cassitérite, contiennent de l'étain et sont donc exploités à travers le monde.

En Bretagne des mines comme Montbelleux (Ille-et-Vilaine) et la Villeder (Morbihan) ont fait leur réputation grâce à l'exploitation de l'étain.

L'exposition sur "L'étain" va permettre de présenter tous ces minéraux particuliers et ceux qui leurs sont associés, mais aussi des objets issus du travail de ce métal. C'est Gaël Daguin, collectionneur des minéraux de l'étain entre autres, qui est l'initiateur de cette exposition thématique. Entrée : 4 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

### ➤ CESSON MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Assemblée générale mardi 27 février à 20h30 au local. L'association Cesson Mémoire et Patrimoine recherche des photos de soldats cessonnois de la guerre 14- 18 pour une exposition consacrée au centenaire de l'armistice.

Contact : Jean-Pierre Bréau au 02 99 83 20 51 ; [jeanpierre.breau@sfr.fr](mailto:jeanpierre.breau@sfr.fr)

### ➤ DÉCROCHE-MOI UNE ÉTOILE

L'association organise une collecte de fournitures pour les enfants malades qui sont hospitalisés. Elle recherche crayons de couleurs, feutres pastels et livres de coloriage. Dépôt des fournitures : dans les commerces et lieux de collecte partenaires ou par envoi postal à Collecte Bretagne Décroche-moi une étoile, Charlotte Rabiniaux, 2, rue du Chêne Morand, 35 510 Cesson-Sévigné. Tél. : 06 95 17 67 39  
Toutes les informations sur [www.dmue.org](http://www.dmue.org)

### ➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Vente de vêtements bébés, enfants, adultes et linge de maison à petits prix. Les soldes se terminent. Permanences 14h à 17h, maison au stade Roger Belliard, 1 C bd de Dézerseul, les mardis, mercredis et jeudis. Dépôts des vêtements le mardi, vente les trois jours. Ouvert à tous pour les dépôts et la vente.

Contact : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ; Martine Le Goff au 06 06 54 49 73

### ➤ INTERACT



Le groupe Interact est une association rattachée au groupe international Rotary, composée de jeunes âgés de 12 à 18 ans. Le Rotary est un organisme qui œuvre dans le monde entier pour la paix et l'entraide entre les peuples. Le groupe, Interact Sévigné Triskel se réunit toutes les 2 semaines afin

de mener différentes actions et ainsi, suivre les pas tracés par notre groupe parrain ; le Rotary club de Rennes. Le but premier est de récolter de l'argent et de reverser le fruit des actions à des causes qui tiennent à cœur aux membres de l'association et ainsi d'aider de leur mieux et à leur niveau ceux qui en ont le plus besoin. Au court de l'année passée, des sachets de lavande ont été fabriqués, dont les bénéfices ont été reversés à l'association « Rêve de Clown » ; association qui s'engage à apporter de la joie et du bien-être aux enfants hospitalisés, Un don de 120 € à cette association a pu être réalisé. Des compositions florales ont également été réalisées à l'occasion de la Fête des Mères dont les bénéfices de 230 € ont été reversés à l'association « Ruban rose » qui œuvre pour la recherche, la prévention et la prise en charge des malades atteintes du cancer du sein. Enfin, les membres d'Interact ont également organisé à nouveau, un concert à la maison de retraite Beausoleil de Cesson-Sévigné avec la participation de la Chorale « Accord en Chœur » de Saint Grégoire. « Ces actions nous ont permis, à la fois à apprendre à donner de nous-même pour aider, pour rendre service mais aussi

nous ont appris à développer un esprit d'équipe et de leadership. C'est avec enthousiasme et beaucoup de motivation que nous continuerons encore à partager et à apprendre de nous-mêmes à travers de futures actions et projets. Rejoignez-nous ! ».

Maël, Victor, Marion, Antoine, Thiobault, Alexandra, Pierre  
Interact Cesson-Sévigné Triskel  
Tél. : 06 62 61 12 86

### ⊕ AESCD

Assemblée générale de l'association d'échanges solidaires Cesson-Dankassari **jeudi 8 février** à 18h, salle du Pressoir.

Ordre du jour : rapport moral et financier pour 2017 ; présentation de photos de la vie à Dankassari et de nos réalisations ; perspectives pour 2018

### ⊕ UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

L'UNC organise un concours de belote **samedi 3 mars** à 13h30, salle de la Touche Ablin. Ouvert à tous.  
Tél. : 02 99 83 13 92

### ⊕ PAROISSE S<sup>TE</sup> CATHERINE DE SIENNE

L'association Saint Martin organise **samedi 3 février**, salle de la Touche Ablin (près de la Hublais), son concours de belote annuel. Inscription à partir de 13h30, début du concours à 14h. Vente de pâtisseries et buvette sur place.

Engagement : 5 € par joueur

Prix : sur le principe du « partage du cochon », coupes et prix aux vainqueurs.

### ⊕ AMICALE DES RETRAITÉS

Réunion le **jeudi 8 février** à 15h au local de l'Amicale salle n°3 du Carré Sévigné pour le séjour à Andorre du 31 août au 6 septembre 2018.

Contacts : 02 99 83 25 04 ;  
02 99 62 00 29

### ⊕ CESSON VACANCES NATURE

Quelques places encore disponibles pour une semaine de ski :

- Adultes et familles en 1<sup>ère</sup> semaine des vacances d'hiver en Andorre départ samedi soir 24 février 2018 (422 €/ personne) - transport 125 €/ personne.

- Préados et ados en colo en 2<sup>ème</sup> semaine des vacances d'hiver à Crest-Voland en Savoie départ samedi soir 4 mars, 780 € tout compris.

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat CVN ouvert mardi et jeudi de 14h à 18h.

Tél : 02 99 83 16 38

cvn@orange.fr

www.cesson-vacances-nature.asso.fr

### ⊕ ACERAM

L'association des assistantes maternelles organise une collecte de vos papiers journaux et livres le 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 9h à 12h. Une benne est installée sur le parking du collège face à l'Espace Sportif Bourgchevreuil.

Tél. : 02 99 83 79 07 ;

laurence.gilbert0@orange.fr

### ⊕ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

#### La douleur

2h06 - France de Emmanuel Finkiel avec Mélanie Thierry, Benoît Magimel  
jeudi 1<sup>er</sup> février à 20h30  
Samedi 3 février à 17h30  
Lundi 5 février à 20h30

#### Le grand jeu

2h20 - VO - USA de Aaron Sorkin avec Jessica Chastain, Idris Elba  
Vendredi 2 février à 20h30  
Dimanche 4 février à 17h30

#### L'échappée belle

1h52 - VO - Italie - France de Paolo Virzì avec Helen Mirren, Donald Sutherland  
Samedi 3 février à 15h (4 €)  
Mardi 6 février à 20h30



#### Ami-ami

1h26 - France de Victor Saint-Macary avec William Lebghil, Margot Bancilhon

Samedi 3 février à 20h30

#### El presidente

1h54 - VO - USA - Argentine - Espagne - France de Santiago Mitre avec Ricardo Darín, Dolores Fonzi  
Dimanche 4 février à 15h

#### I am not a witch

1h34 - VO - GB - France - Zambie de Rungano Nyoni avec Maggie Mulubwa, Henry B.J. Phiri

Samedi 3 février à 22h30 (4€)

Dimanche 4 février à 20h30

#### Roma, 7 jours dans la Ville Eternelle.

Un film réalisé par Maximilien Dauber et Philippe Soreil présenté par Philippe Soreil.

Connaissance du Monde

Mardi 20 février à 17h30

Tarifs : 9 € ; 7,5 € et 4 €

#### Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

www.cinesevigne.fr

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.



**Instagram @cessonsevigne**  
755 abonnés

*Suivez la Ville sur  
les réseaux sociaux !*



**Facebook**  
**Ville de Cesson-Sévigné**  
3147 fans



**Twitter**  
**@cessonsevigne**  
1676 followers

**Travaux et circulation**

Demande d'intervention des services techniques  
Demande d'arrêt municipal de circulation et de stationnement

**Les dernières informations :**

Chemin du bois de la justice. Route barrée du 15/01/2018 au 31/01/2018 (Travaux de pose de bord).

Rue de Remars et Place de Sévigné. Circulation alternée par feux du 22/01/2018 au 26/01/2018 (Cirage et inspection bilieuse).

**ÉVÉNEMENTS À VENIR**

- 17 h 30 min. Rencontre Régards Croisés (Musée)
- 18 h. Parents

**ASSOCIATIONS**

Ville - Voeux de la municipalité aux associations 2018

**THÈMES**

- Famille
- Social
- Culture
- Sports



**Et les travaux sur  
[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)**

*Rubrique  
Travaux/Circulation*